

Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6/07/89	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	2 € TTC / m ² de surface habitable	
Visites, constitution de dossier, rédaction du bail	8 € TTC / m ² de surface habitable	8 € TTC / m ² de surface habitable
Etat des lieux location vide / meublée	3€ TTC / m ² de surface habitable	3€ TTC / m ² de surface habitable

Locaux commerciaux, professionnels, industriels : 16 % TTC du loyer annuel à charge du locataire.

Parking, box, garage : forfait 50 € TTC pour chaque partie

Avenant, rédaction de bail : 150 € TTC à charge de la partie demanderesse

EDL de sortie : 250 € TTC à la charge du bailleur (en cas de non relocation)

Honoraires de gestion

Prestation de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	Gestion à la carte de 4 à 6% HT suivant option soit 4.80 à 7.20 TTC
Assurance GLI	3.20 % TTC du quittancement

En cas de délégation de mandat les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires au 13/10/20

ORPI ACTIF LOCATION – 1 Av fr. Roosevelt – 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE

SARL ACTIF LOCATION LEGENDRE au capital de 47 716.54 € - RCS MEAUX B 412 727 307 – Carte professionnelle n°CPI 7701 2016 006 772 délivrée par la CCI de Seine et Marne – garantie : SOCAF 26 Av de Suffren 75015 PARIS – 700 000 € - ORIAS N° 16005817